# Ville de Riorges

# Délibération du conseil municipal du 24 septembre 2015 4.4

#### PATRIMOINE-VOIRIE-RESEAUX ET DEPLACEMENTS

TRAVAUX SUR LA VOIRIE COMMUNALE

DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS

AUPRES DE ROANNAIS AGGLOMERATION

AU TITRE DE LA MISE EN ACCESSIBILITE DES ARRETS DE BUS

PROGRAMME 2015

Alain CHAUDAGNE, adjoint délégué en matière de défense et accessibilité, expose à l'assemblée :

**"**Par délibération du 5 février 2015, la ville de Riorges a approuvé les travaux d’aménagement de la rue Joseph Fouilland. Les travaux concernent :

* + la réfection de la couche de roulement et de la structure ;
  + la réfection et la mise aux normes des trottoirs ;
  + la reprise des bordures affaissées ou cassées ;
  + la purge des matériaux non stabilisés ;
  + la mise en accessibilité de six quais pour arrêt de bus.

Roannais Agglomération est susceptible de subventionner le surcoût des travaux entrainés par la mise en accessibilité des arrêts de bus. Sa participation peut intervenir sous forme de fonds de concours. Le montant des fonds est limité à 50 % du coût résiduel de l’opération (hors subvention et FCTVA) dans la limite de 2 500 € par point d’arrêt, conformément aux dispositions du Schéma Directeur d’Accessibilité approuvé en 2010.

Le montant global des travaux complets d’aménagement de la voirie, rue Joseph Fouilland, a été estimé à 241 266 € TTC.

Le plan de financement de cette opération est le suivant :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Dépenses prévues TTC** |  | **Recettes estimées TTC** |
| Travaux de voirie, trottoirs estimé | 241 266 € | FCTVA | 24 126,60 € |
| dont mise en accessibilité de 6 quais pour arrêt de bus | 18 805 € | Fonds de concours versé par Roannais Agglomération | 9 402,50 € |
|  |  | Part de l’opération financée par la commune | 207 736,90 € |
| **Total** | 241 266 € | **Total** | 241 266,00 €**"** |

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

1. approuve le dossier de demande d’attribution d’un fonds de concours présenté, relatif à l’opération "travaux de réfection complète sur la voirie communale, rue Joseph Fouilland" ;
2. sollicite de Roannais Agglomération, le versement d’un fonds de concours de **9 402,50 €** pour le financement des six quais de bus ;
3. dit que le fonds de concours de Roannais Agglomération sera imputé sur le budget de la commune, article 13251.